

DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE SANTE ET ENVIRONNEMENT
PORTE PAR L'UFR PHARMACIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 1^{ER} FEVRIER 2022,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les directives ministérielles liées à la pandémie de Covid-19 ;

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 06 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures nationales de lutte contre la propagation de la Covid-19 ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université Santé et Environnement porté par l'UFR Pharmacie tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 27

Pour : 22

Contre : 5

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION A
DISTANCE 2022-02-01-08

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DU Santé & Environnement

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR Pharmacie
Etablissement(s) partenaire(s) : /
Responsables du diplôme : Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT (PU)
Aurore COLLIN (MCU)
Validation à compter du : 1^{er} février 2022
Validation accordée jusqu'à fin 2023-2024
Délibération CFVU N°2022-02-01_08

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Depuis 1994 et la Conférence d'Helsinki, l'Organisation Mondiale de la Santé reconnaît officiellement l'impact de l'environnement sur la santé humaine et le concept de *environmental health*. En France, le terme « santé environnementale » (traduction du terme « *environmental health* » des anglo-saxons) est apparu pour la première fois en 2004 dans le Code de la Santé Publique (cf Loi du 9 août 2004, relative à la politique de santé publique).

Le besoin de formation en santé environnementale des professionnels de santé (aussi bien en formation initiale qu'en formation continue) est souligné par les autorités sanitaires nationales. Dès 2004, cette nécessité de formation a été intégrée dans les Plans Nationaux Santé Environnement 1, 2 et 3 (PNSE1 – 2004-2008 / (PNSE2 – 2009-2014) / (PNSE3 – 2015-2019)). Récemment, le 4^{ème} Plan National Santé Environnement (PNSE4 – 2021-2025) confirme cet engagement, et invite au développement des actions de formation numérique (E-learning).

A ce jour, il est à noter que le concept de santé environnementale est très peu enseigné dans la formation initiale au niveau des UFR de Médecine, d'Odontologie et de Pharmacie, ainsi que dans les Ecoles paramédicales (sages-femmes, infirmiers). Un état des lieux des formations existantes a montré que cette thématique était essentiellement présente dans des diplômes de type Master proposés par l'Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique (EHESP) à Rennes, par les universités de Bordeaux, Paris (Paris-Saclay et Sorbonne-Université), Nancy et Clermont-Ferrand (cf Master M2 Santé Publique / parcours « Sciences du risque en santé environnementale et santé au travail » - responsable : M-P. SAUVANT-ROCHAT de l'UFR de Pharmacie). Ces masters s'adressent essentiellement à des étudiants se destinant à des postes d'évaluateurs ou de gestionnaires du risque sanitaire dans des agences d'évaluation du risque sanitaire (ANSES, ANSM, Santé Publique France, ...), dans les Agences Régionales de Santé (ARS), dans des entreprises ou des établissements de santé.

Au niveau national, trois DIU abordent la thématique santé environnementale sous des approches différentes :

- le DIU « Santé Environnementale » portée par les Université de Poitiers et de Bordeaux propose une approche méthodologique de l'évaluation des risques sanitaires en lien avec l'environnement, suivie de modules de spécificités réglementaires (en périnatalité, médecine générale) ;
- le DIU « Médecine Environnementale » porté par les universités de Montpellier et Nice / Cote d'Azur vise à approfondir les connaissances sur l'impact des facteurs environnementaux sur les pathologies chroniques et les mesures de prévention associées ;
- le DU « Santé Environnementale et Milieu Intérieur » de l'université Lille axe sa formation sur l'identification, les effets et la métrologie de l'environnement intérieur, et vise un public varié.

L'Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique (EHESP) propose également un Diplôme d'Etablissement (DE) intitulé « Santé Publique et Aménagements des Territoires (SPAT) », où l'approche environnementale est focalisée sur un aménagement urbain favorable à la santé.

Dans ce contexte, une modification de l'organisation pédagogique du DU Santé & Environnement de l'Université Clermont Auvergne est proposée, avec couplage de séquences en présentiel et de séquences à distance (E-learning).

Ces modifications organisationnelles et pédagogiques visent également à répondre aux orientations du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3) Auvergne-Rhône-Alpes et aux besoins de la région, telles que définies par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes. Il est à noter que ce DU Santé & Environnement a été initialement conçu dans le cadre de collaborations établies depuis plusieurs années entre le Service Santé Publique et Environnement de l'UFR de Pharmacie de l'Université Clermont Auvergne et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes.

La nouvelle approche pédagogique proposée repose sur un format mixte / hybride, associant du E-learning pour acquisition de connaissances en santé environnementale et des séances en présentiel à l'UCA pour des mises en situation (formation axée sur les pratiques professionnelles), des ateliers « découverte » (autours des activités et produits du quotidien), et des analyses de situations de pollution environnementale avec des acteurs institutionnels (Santé Publique France/CIRE Auvergne-Rhône-Alpes, Agence Régionale de Santé (ARS), (DREAL)). Le DU Santé & Environnement vise un public obligatoirement impliqué par les problématiques environnementales et sanitaires (professionnels de santé).

La structuration du DU Santé & Environnement en Unités d'Enseignement (UE) permet aussi son intégration dans les axes de formation du Développement Professionnel Continu (DPC).

Une demande d'habilitation au titre du Développement Professionnel Continu (DPC) est prévu pour un dépôt au titre de l'orientation DPC N°6: « *Prévention et prise en compte des pathologies imputables à l'environnement (saturnisme, mésothéliome, intoxication par le CO...) et des facteurs environnementaux pouvant avoir un impact sur la santé (pollution de l'air intérieur et extérieur, perturbateurs endocriniens, changements climatiques, champs électromagnétiques et électro sensibilité...)* », telle que définie dans l'Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2022.

Les objectifs du DU Santé & Environnement sont de :

- Former à la démarche en santé environnementale et à l'évaluation du risque sanitaire ;
- Savoir identifier les sources d'informations et interlocuteurs en santé environnementale ;
- Sensibiliser aux problématiques sociétales de la santé environnementale ;
- Savoir communiquer auprès des patients et répondre à leurs questionnements en santé environnementale ;
- Savoir intégrer les déterminants de santé d'origine environnementale dans la pratique professionnelle quotidienne (prise en charge et prévention).

II – Composante porteuse du projet

UFR Pharmacie

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

sans objet

IV – Partenaires de la formation

sans objet

V – Responsables du DU

Nom, Prénom : SAUVANT-ROCHAT, Marie-Pierre

Statut : PU Santé publique, Environnement

Coordonnées : 04 73 17 80 56 m-pierre.sauvant-rochat@uca.fr UFR Pharmacie – Service Santé
Publique et Environnement – 28 place Henri Dunant / TSA 50400 – 63001 Clermont-Ferrand Cedex

Nom, Prénom : COLLIN, Aurore

Statut : MCU Toxicologie

Coordonnées : 04 73 17 80 41 aurore.collin@uca.fr UFR Pharmacie – Service Toxicologie – 28
place Henri Dunant / TSA 50400 – 63001 Clermont-Ferrand Cedex

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Enseignants de l'Université Clermont Auvergne

- Gil BOUDET, MCU Santé au Travail, UFR Médecine et des Professions Paramédicales
- Aurore COLLIN, MCU Toxicologie, UFR Pharmacie
- Laetitia DELORT, MCU, UFR Pharmacie
- Isabelle RANCHON-COLE, PU Biophysique, UFR Pharmacie
- Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, PU Santé Publique et Environnement, UFR Pharmacie
- Nancy TY, MCU Chimie Thérapeutique, UFR Pharmacie

Représentants du monde socioprofessionnel

- Gilles BIDET, Ingénieur du génie sanitaire, Responsable du Pôle Santé Publique, Délégation Départementale du Puy de Dôme, Agence Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
- Cécile MARIE, Médecin de Santé Publique, Cellule de Veille Sanitaire, Agence Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
- Emmanuelle VAISSIERE, Epidémiologiste, Santé Publique France/CIRE Auvergne-Rhône-Alpes
- Françoise VENDITTELLI, Praticien hospitalier, CHU Clermont-Ferrand

Représentants des étudiants inscrits au DU

- Au moins un des étudiants inscrits au Diplôme

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2017

Première année universitaire concernée par la demande : 2021-2022

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants de Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie Internes en Médecine, Odontologie ou en Pharmacie	Avoir validé un diplôme de 2 ^{ème} cycle
RE FC	Médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, sage-femme, infirmier, et tout autre professionnel (santé, éducation et autres) souhaitant s'engager dans une démarche de promotion et de prévention en santé environnementale	Titulaire du diplôme de Docteur en Sciences Médicales, Pharmaceutiques, Odontologiques, Maïeutiques

Remarque : la formation est ouverte en première intention aux publics cités ci-dessus.

Cependant, sur examen de dossier, et après avis de la Commission Pédagogique, le DU « Santé & Environnement » pourra être accessible à d'autres professionnels, ayant une pratique reconnue dans le champ de la santé environnementale, en particulier :

- professionnels de santé (cadres hygiénistes en entreprise, cadres de santé scolaire...),
- autres professionnels (ingénieurs des services Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE), représentants d'associations, professionnels en communication, agents des collectivités publiques... pouvant justifier d'un niveau de formation bac + 5 ans minimum ou au moins 3 ans d'expériences dans le domaine).

Durée de la formation : 1 année universitaire, 95 heures : 90 heures d'enseignement + 5 heures d'évaluation

Calendrier de la formation : de janvier à juillet

Lieux de la formation : UCA - UFR Pharmacie : Pharmacie Pédagogique ; UFR Médecine et Professions Paramédicales : CAUMSSI Plateau de simulation - Salle de consultation

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 600 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	800 €
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 15 tarif plein et 5 tarif réduit ou 17 tarif plein ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 20

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à 1 mois avant le début de la formation

Contact Scolarité : Service de la Formation - Unité Mixte de Formation Continue en Santé

04.73.17.80.25 umfcs.candidatures.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Les modalités de formation sont identiques en formation initiale et formation continue.

Les 95 heures de formation sont dispensées entre janvier et juin. Elles se répartissent entre :

- 30 heures formation en présentiel (obligatoire) dans les locaux de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales et de l'UFR Pharmacie (Clermont-Ferrand),
- 60 heures de formation à distance (capsules vidéo enregistrées et de documents mis à la disposition des étudiants via la plateforme MOODLE + forum d'échanges sur TEAMS entre étudiants et intervenants),
- 5 heures d'évaluation (4,5 heures de tests évaluatifs sur la plateforme MOODLE + 0,5 heure en présentiel pour la soutenance du mémoire de fin d'étude).

Unité d'Enseignement 1 (UE 1) + Unité d'Enseignement 2 (UE 2) :

- Modalités d'enseignement : en présentiel
- Dates : janvier
- Examen : test évaluation en ligne sur plateforme MOODLE / janvier

Unité d'Enseignement 3 (UE 3) :

- Modalités d'enseignement : E-learning + Forum d'échange étudiants-intervenants sur TEAMS
- Dates : février et avril
- Examen : test évaluation en ligne sur plateforme MOODLE / février, mars et avril

Unité d'Enseignement 4 (UE 4) + Unité d'Enseignement 5 (UE 5) :

- Modalités d'enseignement : en présentiel
- Dates : mai
- Examen : test évaluation en ligne sur plateforme MOODLE / mai

Présentation du mémoire / en présentiel / session 1 : juin

SESSION 2 :

- Tests d'évaluation : juillet
- Présentation du mémoire / en présentiel / session 2 : juillet

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

La structuration du DU Santé & Environnement est précisée dans le tableau ci-après. Les Unités d'Enseignement (UE) se décomposent en Enseignements Constitutifs (EC) ; elles sont détaillées ci-après.

L'approche pédagogique du DU repose sur un format mixte / hybride, associant :

- du E-learning pour acquisition de connaissances en santé environnementale à partir de capsules enregistrées par les enseignants, de documents mis à disposition et de travaux personnels guidés ciblant la recherche d'informations en santé environnementale (avec tests normatifs et tests évaluatifs associés à chaque séquence de formation (UE et EC) ;
- des forums d'échanges sur TEAMS entre étudiants et intervenants après chaque séquence de formation (UE et EC) en E-learning ;
- des séances en présentiel à l'UCA pour des mises en situation, des ateliers « découverte » ciblant les produits du quotidien, et des analyses de cas avec des acteurs institutionnels (ARS, DREAL, CIRE Auvergne-Rhône-Alpes).

Intitulé UE	Nombre d'heures					Contrôle des connaissances					
	Total	CM (si présentiel) ou équivalent-CM (si E-learning)*	TD	TP	Travail personnel [en équivalent-CM]	Théorique		Pratique		Période d'examen	Coeff de l'UE
						Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff		
UE 1 - LA SANTE ENVIRONNEMENTALE PRESENTIEL	10	7			3	Test d'évaluation en ligne 0.5 h noté sur 20				janvier	1
UC 1.1 - Origines et positionnement dans la politique de sante française	3.5	2			1.5						
UC 1.2 - Etudes des relations environnement et sante	4.5	4.5									
UC 1.3- Sources d'informations	2	0.5			1.5						
UE 2 - ACTEURS EN SANTE ENVIRONNEMENTALE PRESENTIEL	4	4				Test d'évaluation en ligne 0.5 h noté sur 20			janvier	1	
UC 2.1 - Acteurs institutionnels (ARS – DREAL – Agences de sécurité sanitaire...)	2	2									
UC 2.2 - Acteurs de sante	1	1									
UC 2.3 - Autres acteurs (Lanceurs d'alerte, associations (IREPS, RES, FNE, ASEF...))	1	1									
UE 3 - ENJEUX SANITAIRES ET PATHOLOGIES EN LIEN AVEC LES COMPARTIMENTS ENVIRONNEMENTAUX E-LEARNING (capsules enregistrées + documents + tests normatifs mis à disposition des étudiants sur MOODLE + forum d'échanges sur TEAMS)	46	46				5 Tests d'évaluation en ligne 0.5 h noté sur 20 (1 test par UC)			février février mars mars avril	2.5	
UC 3.1 - Eau	10	10					0.5				
UC 3.2 - Air	10	10					0.5				
UC 3.3 - Polluants PHYSIQUES	9	9					0.5				
UC 3.4 - Substances chimiques et produits du quotidien	8	8					0.5				
UC 3.5 - Cadre DE VIE ET SANTE	9	9					0.5				
UE 4 - GESTION DE SITUATIONS EN SANTE ENVIRONNEMENTALE Etudes de cas : Impacts sur la santé humaine de pollution environnementale (diffuse ou accidentelle / chimique ou microbiologique) PRESENTIEL	14	8			6	Test d'évaluation en ligne) 0,5 h noté sur 20			mai	1	

UE 5 - INTEGRATION DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES PRESENTIEL	16	1	10	5						
UC 5.1 - Analyse de son cadre de vie et conseils : Analyse critique et commentaires de bulletins d'analyse du contrôle sanitaire des eaux (du robinet, embouteillées, de piscine, de baignades), de bulletins de surveillance de la qualité de l'air et d'étiquettes de produits du quotidien (produits de bricolage, jardinage, entretien - matériaux d'emballages – cosmétiques)	10.5		7.5	3	Test d'évaluation en ligne 0.5 h noté sur 20	0.5			juin	2.5
UC 5.2 – La santé environnementale au cabinet médical - à l'officine - dans tout lieu professionnel	4		2	2						
UC 5.3 -Take home message	0.5		0.5							
UC 5.4 - Mémoire	1	1			Mémoire + Soutenance orale devant jury 0.5 h noté sur 20	2				
Total	90	66	10	14	5					

III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré aux apprenants obtenant une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20. Les UE se compensent entre elles.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue : pour la validation de chaque UE et/ou EC, les étudiants auront la possibilité de tenter deux fois le test évaluatif. Deux sessions de présentation des mémoires sont également prévues.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Savoir identifier un danger et évaluer un risque en santé environnementale	X		X		
Savoir identifier les principaux interlocuteurs face à un problème de santé environnementale		X		X	
Savoir identifier les sources d'informations en santé environnementale	X	X	X	X	X
Comprendre une démarche d'évaluation du risque sanitaire, mobilisant des personnes-ressources d'horizons différents (scientifiques, mais aussi citoyens et décideurs).	X			X	X
Agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement sur les preuves, mais aussi sur l'incertitude		X	X	X	
Comprendre la démarche de mise en avant du principe de précaution	X	X	X	X	
Savoir analyser des informations émanant de différentes disciplines (toxicologiques, épidémiologiques, analytiques, juridiques, ...)	X		X	X	
Intégrer le savoir en santé environnementale dans ses pratiques professionnelles quotidiennes			X	X	X
Savoir communiquer sur un risque identifié en santé environnementale avec des patients					X
Savoir mettre en œuvre des actions de prévention			X	X	X
Conduire son activité professionnelle dans le respect des principes éthiques, notamment autour des grands enjeux de santé environnementale	X				X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
BERNARD Lise	UCA / UFR Pharmacie + CHU Clermont-Ferrand	MCU-PH	-	5	Pharmacie Clinique	1H TD
BIDET Gilles	Agence Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes	-	Responsable du Pôle Santé Publique	4	Evaluation de risque sanitaire	4H CM
Gil BOUDET	UCA / UFR Médecine et des Professions Paramédicales	MCU	-	3	Santé au Travail	1H CM 2H TD
CHEZET-CALDEFIE Florence	UCA / UFR Pharmacie	PU	-	3	Mycologie	1H CM 2H TD
COLLIN Aurore	UCA / UFR Pharmacie	MCU	-	1-2-3-5	Toxicologie	9H CM 5H TD
DELBRUEL Natacha	Pharmacie Creuzet-Le-Vieux (03)	-	Pharmacien d'officine	5	Santé Publique	2H CM
DELORT Laetitia	UCA / UFR Pharmacie	MCU	-	3	Sciences végétales	2H CM 4H TD
DUTHEIL Frédéric	UCA / UFR Médecine et des Professions Paramédicales	PU-PH	-	5	Santé au Travail	3H TD
FORESTIER Christiane	UCA / UFR Pharmacie	PU	-	1	Microbiologie	1H CM
LABELLE Lionel	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	-	Ingénieur	1	Risques technologiques	1H CM
MARIE Cécile	Agence Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Cellule de Veille Sanitaire	-	Médecin de Santé Publique	4-5	Evaluation de risque sanitaire	4H CM
MOTTE Catherine	Mutualité Auvergne-Rhône-Alpes	-	Conseillère en environnement intérieur	5	Prévention	3H CM
RANCHON-COLE Isabelle	UCA / UFR Pharmacie	PU	-	1-3	Biophysique	4H CM 2H TD
SAUVANT-ROCHAT Marie-Pierre	UCA / UFR Pharmacie	PU	-	1-2-3-5	Santé Environnementale	12 H CM 8 H TD
SAUTOU Valérie	UCA / UFR Pharmacie + CHU Clermont-Ferrand	MCU-PH	-	5	Pharmacie Clinique	1H TD
TY Nancy	UCA / UFR Pharmacie	MCU	-	3-5	Chimie	1H CM 2H TD
UZU Gaëlle	-	DR	IRD Grenoble	3	Chimie de l'atmosphère	3H CM
VAISSIERE Emmanuelle	Santé Publique France/CIRE Auvergne-Rhône-Alpes	-	Epidémiologiste	4	Evaluation de risque sanitaire	4H CM
VENDITTELLI Françoise	CHU Clermont-Ferrand	-	Praticien hospitalier	5	Evaluation de risque sanitaire	2H TD
WEBER Valérie	UCA / UFR Pharmacie	MCU	-	3-5	Chimie	2H TD

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 31H CM + 30H TD

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 21H CM + 2H TD

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de 4 membres minimum :

- Gil BOUDET, MCU Santé au Travail, UFR Médecine et des Professions Paramédicales
- Florence CHEZET-CALDEFIE, PU, UFR Pharmacie
- Aurore COLLIN, MCU Toxicologie, UFR Pharmacie
- Laetitia DELORT, MCU, UFR Pharmacie
- Frédéric DUTHEIL, PU-PH, UFR Médecine et des Professions Paramédicales
- Christiane FORESTIER, PU Microbiologie, UFR Pharmacie
- Isabelle RANCHON-COLE, PU Biophysique, UFR Pharmacie
- Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, PU Santé Publique et Environnement, UFR Pharmacie
- Nancy TY, MCU Chimie Thérapeutique, UFR Pharmacie

VII – Modalités d'admission

Modalités d'admission :

Les modalités d'admission sont identiques, quel que soit le statut du candidat (Formation Initiale – Formation Continue – Reprise d'Etudes).

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature accompagné des pièces suivantes :

- copie du diplôme requis (les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 5 ou Bac +3 avec expériences professionnelles minimales de 3 ans dans un domaine en lien avec la formation proposée),
- curriculum vitae,
- lettre de motivation.

Si besoin, le projet de formation du candidat peut être approfondi lors d'un entretien individuel.

Le DU Santé & Environnement est ouvert aux étudiants étrangers titulaires de diplômes de médecin, pharmacien, dentiste, sage-femme, infirmier, et tout autre professionnel (santé, éducation et autres) avec expériences professionnelles dans un domaine en lien avec la formation proposée et/ou souhaitant s'engager dans une démarche de promotion et de prévention en santé environnementale.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Possibilité de constitution d'un dossier de candidature au DPC pour les 5 Eléments Constitutifs (EC) de l'UE3.

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Pharmacie : 17/11/2021

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 01/02/2022

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 01/02/2022 jusqu'à fin 2023-2024

Signature de la Vice-Présidente Formations, en charge du CFVU



UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE
UFR DE PHARMACIE

EXTRAIT

CONSEIL DE L'UFR

PROCÈS-VERBAL de la séance du 17 novembre 2021

La séance est ouverte à 10 h sous la présidence de Madame le Professeur Christiane Forestier, Doyen-Directeur de l'U.F.R. de Pharmacie.

La liste élargie des membres du Conseil (à consulter au secrétariat du Doyen-Directeur) indique les présents et les délégations de pouvoir.

*

ORDRE DU JOUR :

DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE

SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

Responsables de la formation : Mme Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, PU et Mme Aurore COLLIN, MCU

	OBJET DE LA DEMANDE
Renouvellement de l'habilitation initiale avec modification substantielle	<p>La demande de modification porte sur les paragraphes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ A – Présentation du projet V – Responsable du D.U. : (p.4) Pr SAUVANT-ROCHAT Marie-Pierre & Mme COLLIN Aurore VI – Composition du conseil de perfectionnement : (p.4) Voir liste habilitation (envoyée aux membres du Conseil) VII – Autres renseignements <ul style="list-style-type: none"> ▪ Public visé : (p.5) <p>FI : Etudiants de Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie ayant validé un diplôme de 2^{ème} cycle</p> <p>Internes en Médecine, Odontologie ou en Pharmacie</p> <p>F.C/R.E : Médecin, pharmacien, dentiste, sage-femme, infirmier, et tout autre professionnel (santé, éducation et autres) souhaitant s'engager dans une démarche de promotion et de prévention en santé environnementale sur examen de dossier, et après avis de la Commission Pédagogique, le DU « Santé & Environnement » pourra être accessible à d'autres professionnels, ayant une pratique reconnue dans le champ de la santé environnementale, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - professionnels de santé (cadres hygiénistes en entreprise, cadres de santé scolaire...), - autres professionnels (Ingénieurs des services Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE), représentants d'associations, professionnels en communication, agents des collectivités publiques...) pouvant justifier d'un niveau de formation bac + 5 ans minimum ou au moins 3 ans d'expériences dans le domaine <p>Durée de la formation : (p.5) Une année universitaire, 91 heures dont 30 heures en présentiel et 55,5 heures de E-learning + 5,5 heures de tests d'évaluation.</p> <p>Tarif : (p.6) Formation initiale : 800 € Formation continue : 1 600 €</p> <p>Effectif : (p.6) 15 FC + 5 FI ou 17 FC minimum</p>

20 maximum	
B – Description de la formation	
I – Organisation générale de la formation : (p.7)	
Les 91 heures de formation sont dispensées entre janvier et juin 2022 et se répartissent comme suit :	
- 30 heures formation en présentiel	
- 55,5 heures de formation à distance	
- 5,5 heures d'évaluation	
II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) : (p.8)	
Voir habilitation (envoyée aux membres du Conseil)	

Sous réserve de correction dans l'habilitation (lire : Tarif étudiant : 800 € ; Tarif plein : 1600 €), celle-ci est acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés du Conseil.

*

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 22 novembre 2021
Le Doyen-Directeur,

